

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

VILLE DE MONTAUBAN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SESSION ORDINAIRE
Séance du 14 mars 2017

N°56/03/2017 : RESEAU DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE - TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU BT - SAINT MARTIAL - VILLENouvelle - CHEMIN DE BARRAQUE - GRAND RUE SAPIAC - CONVENTIONS DE SERVITUDE DE PASSAGE AVEC ENEDIS ET LE SDE 82

L'an deux mille dix-sept, le mardi 14 mars à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la Commune de Montauban, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 08 mars 2017.

Etaient présents : 35

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Pierre Antoine LEVI, Sophie LARAN, Thierry DEVILLE, Laurence PAGES, Alain CRIVELLA, Marie-Claude BERLY, Christian PEREZ, Aurore KOTHE, Maxime BERAUDO, Bernard PECOU, Véronique LAGARRIGUE, Clarisse HEULLAND, Monique VALAT, Georges DARUL, Annie GUILLOT, Robert INFANTI, Vally CENTOMO, Jean TEKPRI, Danielle AMOUROUX, Angèle LOUCHART, Colette HARLE, Philippe FASAN, Nadia CHEKLIT, Denis JUGUERA, Aurélie BURATTI, Jean-François GARRIGUES, Laura NICOLAS, José GONZALEZ, Jeannine MEIGNAN, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Gaël TABARLY, Marie-Dominique BAGUR, Thierry VIALLO

Pouvoirs : 9

Mesdames, Messieurs Philippe FRANCOIS à Pierre Antoine LEVI, Jean GARROcq à Marie-Claude BERLY, Jean Luc BUDOIA à Maxime BERAUDO, Jean-Michel MUSCATELLI à Annie GUILLOT, Nicole ROUSSEL à Danielle AMOUROUX, Quentin SUCAU à Georges DARUL, Arnaud GUITARD à Gaël TABARLY, Carole DUNET-SCHUMANN à José GONZALEZ, Pauline BLANC à Valérie RABAULT

Absent : 1

Madame, Monsieur Jean Martial DEJEAN

Madame Marie-Claude BERLY donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,

Electricité Réseau Distribution de France (ENEDIS) entreprend chaque année des travaux de renforcement, d'enfouissement ou d'entretien des lignes électriques sur les réseaux existants de Montauban.

Dans ce cadre, il est prévu :

A Saint Martial

La pose de 2 supports et d'un réseau aérien d'environ 75 m sur les parcelles DU 0195 et 153.

A Villenouvelle

La modification d'une ligne aérienne d'une longueur d'environ 9 m en façade d'un immeuble cadastré AL 0053 situé Grand Rue Villenouvelle.

A Falguières

L'établissement à demeure dans une bande de 1m de large, une canalisation souterraine et ses accessoires, ainsi que deux coffrets sur les parcelles A 745 et 743 – chemin de Barraque.

Grand Rue SAPIAC

Enfouissement du réseau BT rue Louis Lafon, et pose d'un ou plusieurs coffret en limite de parcelle BV 282 – 95 Grand rue SAPIAC (convention avec le SDE 82).

Considérant qu'au vu des droits conférés aux concessionnaires des ouvrages de distribution d'électricité, il convient d'établir les servitudes de passage correspondantes ;

Vu les projets de conventions de servitudes et plans joints à la présente ;

Au vu de ces éléments, il vous est demandé de bien vouloir :

-autoriser Madame le Maire à signer avec ErDF (ENEDIS) et le SDE 82, les conventions de servitudes susvisées et annexées à la présente.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le **20 MARS 2017**

De sa publication/affichage le **20 MARS 2017**

De sa notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 15 mars 2017

Maire,

Brigitte BAREGES

